

## CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT

**N°:49/2025**

La Direction Des Equipements Publics De La Wilaya De Ouled Djellal lance Un avis du concours restreint en vue de l'attribution de la Maîtrise d'œuvre :

- **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE DES (2073+400) LS ,COMMUNE DE OULED DJELLAL, WILLAYA DE OULED DJELLAL (cites d'habitat d'intégrées 2026)**

Il s'agit d'un Concours national d'architecture restreint aux **Architectes agréés seuls ou en groupement** ,inscrits au tableau national de l'Ordre des Architectes, et en possession d'un agrément en cours de validité. Justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières demandées à l'article 03 du cahier des charges.

Le dossier de soumission est à retirer auprès de la **Direction des équipements publics bureau des études** , sis à la cité administrative 05 juillet 1962 nouvelle ville-OULED DJELLAL -à partir de la première parution dans la presse ou le BOMOP ou la presse électronique .

Le dossier de la soumission contient : « **L'offre candidature** »est inséré dans un enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet du concours restreint ainsi que la mention « **offre de candidature** ». L'enveloppe est mise dans une autre enveloppe extérieure portera la mention :

### 1 ère PHASE SELECTION

« CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N°49/2025»

- **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE DES (2073+400) LS ,COMMUNE DE OULED DJELLAL, WILLAYA DE OULED DJELLAL (cites d'habitat d'intégrées 2026)**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

### ❖ ELIGIBILITÉ DES CANDIDATS :

#### A/Capacités professionnelles :

- Pour les architectes agréés, justifier :
  - Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes de l'année en cours.
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
  - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création.
  - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).
- Pour les groupements des Architectes agréés, justifier :
  - Protocole d'accord de groupement et/ou statut en cas de société(SCP).
  - Une copie de l'agrément pour chaque membre délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

#### B/ Capacité financière

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire moyen égal ou supérieur à **1.000.000,00 DA**.

Il s'agit du chiffre d'affaire moyen des meilleurs 03 années au cours des cinq dernières années (-2020- 2021-2022-2023-2024.)

C/ **Référence professionnelles des bureaux d'études dans le domaine du bâtiment** : disposant des références professionnelles suivantes :

- Etude et suivi d'un projet à la **catégorie B ou plus, ou 02 projets classés dans la catégorie A**.

#### D/Capacités techniques :

- Un chef projet Architecte ou master en architecture ou ingénieur en génie-civil ou master en génie civil de **03 ans** d'expérience minimum.
- Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment de **02 ans** d'expérience minimum.

**Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**

## I. CONTENU DU DOSSIER DE LA SOUMISSION.

- Déclaration de candidature selon le modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet.
- Une déclaration de probité selon le modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet.
- ANNEXE (Dossier de candidature ) selon le modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet
- Tout document permettant de justifier des capacités techniques, professionnelles et financières demandées.

Le délai accordé à la préparation et au dépôt des offres est de **Sept(07) jours** .par référence à la première parution dans la presse ou le BOMOP ou la presse électronique .

La réception des plis est fixée à la date de dépôt des offres qui sera mentionnées à l'article 27 du cahier des charges à 10.00h.

L'ouverture des plis aura lieu en séance ouvert à 10 h.00 le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres au siège de la **Direction des équipements publics** de la Wilaya de OULED DJELLAL, si ce dernier coïncide, un jour férié ou un jour de repos le dépôt des offres aura lieu le jour qui suit.

- La durée de validité des offres est égale à la durée des préparations des offres augmentée de 03 mois.